

**COMPTE-RENDU DE LA
COMMISSION DU CENTE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
- SÉANCE DU 16 MARS 2017 -**

L'année deux mille dix sept, le 16 mars à 20 Heures 30, le C.C.A.S., légalement convoqué, s'est réunie à la Mairie en séance publique sous la présidence de Madame BOUCHET BELLECOURT Sylvie, Présidente.

Étaient présents : Mme BOUCHET BELLECOURT Sylvie (Présidente), Mmes HIRAUX Chantal, DELAMAIN Claudine, PERNIN Stéphanie, MM. PETIT Jean-Marie, BATTAGLIA Pierre (Conseillers municipaux), Mmes ABRAMOVICI Danielle, VANNIER Pierrette, M. DUFOUR Bernard, formant la majorité des membres en exercice.

Absents : Mmes DE MONTALEMBERT DE CERS Anne, LEKBIR Isabelle, Dr DUPOND Delphine, MM. PLANELLS Marc, LE DROUMAGUET Christophe.

Secrétaire de Séance: M BATTAGLIA Pierre.

- ❖ Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 20H35.



Madame la Vice présidente informe le CCAS de la démission de Mme DUPONT Delphine en date du 15 mars 2017.



ORDRE DU JOUR:

- ◆ Approbation du compte-rendu du CCAS du 20 octobre 2016
- ◆ Compte de gestion 2016
- ◆ Compte administratif 2016
- ◆ Affectation du résultat
- ◆ Subventions aux associations
- ◆ Budget primitif 2017
- ◆ Aides
- ◆ Questions diverses.



1- APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU C.C.A.S. DU 20 OCTOBRE 2016.

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

2- COMPTE DE GESTION 2016:

Madame la Vice-présidente présente le compte de gestion 2016 du C.C.A.S. dressé par Monsieur le Receveur Municipal dont le résultat est identique au compte administratif 2016 dressé par Madame la Présidente.

Résultat à la clôture de l'exercice précédent 2015 :

• Investissement	+ 0,00 €
• Fonctionnement	+ 9 532,04 €
• Excédent	9 532,04 €
• Part affectée à l'investissement exercice 2015	0 €

Résultat de l'exercice 2016 :

• Investissement	+ 0,00 €
• Fonctionnement	- 1 723,48 €
• Déficit	1 723,48 €

Résultat de clôture de 2016 :

• Investissement	+0 €
• Fonctionnement	+ 7 808,56 €
• Ce qui représente un excédent de clôture	7 808,56 €

Le Conseil d'Administration du C.C.A.S., après s'être fait présenter les budgets primitif et supplémentaire de l'exercice 2016 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2016,

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2015, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Considérant que les opérations sont régulières

1. Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} Janvier 2016 au 31 Décembre 2016, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
2. Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2016 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;
3. Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Déclare à l'unanimité après délibération que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2016, par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Arrivée de M. LE DROUMAGUET Christophe à 20h42.

3- COMPTE ADMINISTRATIF 2016.

Le Conseil d'Administration du C.C.A.S., réuni sous la présidence de Madame HIRAUX Chantal, Vice Présidente, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2016 dressé par Madame BOUCHET BELLECOURT Sylvie, Présidente, après avoir examiné le compte administratif, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice considéré,

1 °) Constate que le compte administratif fait apparaître

Montant des résultats cumulés au 31 Décembre de l'exercice précédent :

• Excédent de la section d'investissement	+0,00 €
• Excédent de la section de fonctionnement	+ 9 532,04 €
• Excédent de clôture	+ 9 532,04 €
• Part de l'excédent de fonctionnement affecté à l'investissement Au cours de l'exercice	0,00 €

Opérations budgétaires de l'exercice :

• Dépenses d'investissement	0,00 €
• Recettes d'investissement	0,00 €
• Excédent d'investissement	0,00 €
• Dépenses de fonctionnement	12 383,48 €
• Recettes de fonctionnement	10 660,00 €
• Déficit de fonctionnement	- 1 723,48 €
• Résultat de l'exercice – Déficit	1 723,48 €

Résultats comptables cumulés au 31 Décembre de l'exercice :

• Excédent d'investissement 2015	+0,00 €
• Excédent d'investissement 2016	+0,00 €
• Excédent de clôture d'investissement	+0,00 €
• Excédent de fonctionnement 2015	+ 9 532,04 €
• Part de l'excédent de fonctionnement affectée à l'investissement	0,00 €
• Déficit de clôture de fonctionnement 2016	- 1 723,48 €
• Excédent de clôture global	+ 7 808,56 €

Montant des restes à réaliser en investissement :

• Dépenses d'investissement	0,00 €
• Recettes d'investissement	0,00 €
• Résultat comptable des restes à réaliser	0,00 €

Montant des restes à réaliser en fonctionnement :

• Dépenses de fonctionnement	0,00 €
• Recettes de fonctionnement	0,00 €
• Résultat comptable des restes à réaliser	0,00 €

Résultats cumulés en fin d'exercice :

• Excédent des restes à réaliser	+0,00 €
• Excédent d'investissement	+0,00 €
• Besoin de financement des opérations d'investissement	0,00 €
• Excédent de fonctionnement	+ 7 808,56 €
• Excédent de fonctionnement disponible	+ 7 808,56 €

2°) Constate, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion voté le 16 mars 2017 relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3°) Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

4°) Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Au moment du vote du compte administratif 2016 du C.C.A.S., Madame la Présidente s'est retirée conformément à l'article L 2121-14 du code général des collectivités territoriales.

Le compte administratif 2015 du CCAS est adopté à l'unanimité.

4- AFFECTATION DU RESULTAT.

Après avoir examiné le compte administratif, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2016.

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

• un excédent de fonctionnement de	+ 7 808,56 €
------------------------------------	--------------

Constatant les résultats suivants :

Solde d'exécution de fonctionnement

• Résultat de l'exercice	- 1 723,48 €
• Résultats antérieurs reportés	+ 9 532,04 €
• Résultat à affecter	+ 7 808,56 €

Solde d'exécution d'investissement

• Excédent de financement	+0,00 €
• Résultats antérieurs reportés	+0,00 €
• Résultat à affecter – Excédent de financement	+0,00 €

Solde des restes à réaliser d'investissement

• Excédent de financement	+0,00 €
---------------------------	---------

Il apparait un besoin de financement net égal à 0,00 €

Après délibération, les membres du CCAS décident à l'unanimité d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Affectation

• Affectation en réserves Recettes 1068 en investissement	0,00 €
---	--------

- Virement de la section de fonctionnement (chapitre 023) à la section d'investissement (chapitre 021)0,00 €
- Report en fonctionnement Recettes 002 + 7 808,56 €

5- SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS.

Après délibération, les membres du C.C.A.S. acceptent à l'unanimité les subventions aux associations suivantes :

- ✓ Article 6573ADAPEI 77500,00 €
- ✓ Article 6574Épicerie solidaire1 000,00 €
- ✓ Article 6574Secours catholique100,00 €
- ✓ Article 6574Secours populaire100,00 €
- ✓ Article 6574Croix rouge300,00 €
- ✓ Article 6574A.F.S.E.P.100,00 €
- ✓ Article 6574Fond de solidarité ERDF - GRDF400,00 €

6- BUDGET PRIMITIF 2017.

Après délibération, les membres du C.C.A.S. votent à l'unanimité le budget primitif 2017 du CCAS arrêté à la somme de **21 908,56 €** pour les dépenses et recettes de fonctionnement et de **0,00 €** pour les dépenses et recettes d'investissement.

7- AIDES.

Des aides ont été votées à l'unanimité des membres présents pour deux personnes de la commune (183,38 € et 200,00 €).

8- QUESTIONS DIVERSES.

Le CCAS envisage de reverser l'organisation du repas des séniors et la distribution des bons de fin d'année à la commune.

Un projet de sortie au Musée de la Grande Guerre à Meaux est en cours d'étude par l'association « Au fil du temps ».

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h05.

Le Secrétaire,

Pierre BATTAGLIA



La Présidente,

Sylvie BOUCHET BELLECOURT

